



Fédération wallonne
des institutions
pour toxicomanes

**FEDERATION WALLONNE DES INSTITUTIONS
POUR TOXICOMANES**

RAPPORT D'ACTIVITES A L'ATTENTION DE LA REGION WALLONNE

2010

FEDITO WALLONNE asbl

Siège social : 17, Rue de la Madeleine à 4000 Liège

Secrétariat permanent : 40, Place Xavier Neujean à 4000 Liège

Local de travail principal : 78, rue Henri Lemaître à 5 000 Namur (IWSM)

E-mail : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

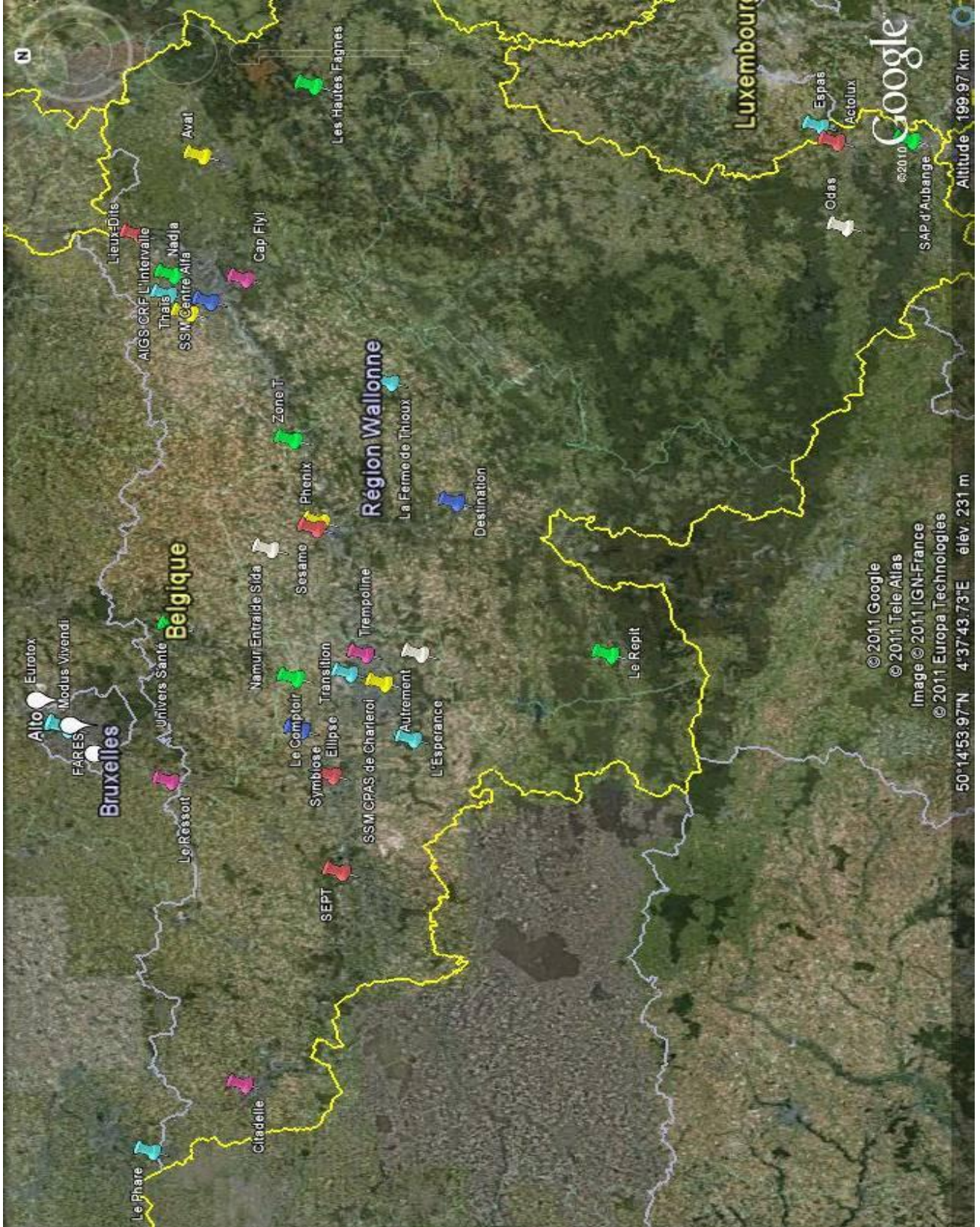
N° d'entreprise : 433197842

**Avec le soutien du Ministère de l'Action Sociale, de la Santé et
de l'Egalité des Chances de la Région Wallonne**

Table des matières

Table des matières	Page 2
1. Localisation géographique des membres de la FEDITO WALLONNE	Page 3
2. Listing des associations membres au 31 décembre 2010	Page 4
3. Composition du Conseil d'Administration de la FEDITO WALLONNE	Page 8
4. Préambule	Page 9
5. Organisation interne - Restructuration	Page 10
I. Accueil de nouveaux membres	Page 11
6. Ministère de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances De la Région Wallonne	Page 11
I. Cellule ASSUETUDES de la Région Wallonne	Page 11
II. Reconnaissance de la FEDITO Wallonne dans le cadre du Décret Assuétudes du 30/04/2009	Page 11
III. Table – Ronde la Région Wallonne du 28 mai 2010	Page 12
IV. Participation à la Commission Wallonne de la Santé	Page 13
7. En matière de Formation	Page 14
I. Participation au projet de formation certifiante sur les conduites de dépendance	Page 14
8. Projet Recherche – Action	Page 15
I. Recherche sur « l'évaluation des pratiques et des représentations des traitements de substitution en région Wallonne »	Page 15
9. Collaborations - Partenariats	Page 18
I. FASS	Page 18
II. IWSM	Page 18
10. Perspectives 2011	Page 19
11. Projets et activités relevant de compétences communautaires ou fédérales	Page 20
12. Annexes	Page 23

1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE LA FEDITO WALLONNE



2. LISTING DES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31 DECEMBRE 2010

MEMBRES EFFECTIFS

Les membres « effectifs » sont des personnes morales qui :

- ont déposé leurs statuts et le cas échéant leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération,
- se conforment à l'objet social de la fédération,
- souscrivent aux prescriptions morales et matérielles définies dans le règlement d'ordre intérieur,
- adhèrent à la charte de la Fédito W,
- ont leur siège social en Wallonie,
- paient une cotisation à la fédération,
- sont admises à l'AG statuant à la majorité des deux tiers présents ou représentés et sur présentation du CA

1. ACTOLUX

Rue de la Caserne, 27 6700 Arlon
063/45.70.70 actolux@skynet.be

2. AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de soins)

Antenne CRF L'Intervalle
Chaussée Brunehault, 268 4041 Vottem
04/227.35.35 bernard.jacob@aigs.be

3. ALFA

Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège
04/223.09.03 contact@centrealfa.be

4. AUTREMENT

Rue Neuve, 27 6141 Forchies-La-Marche
071/54.54.31 autrementsabl@hotmail.com

5. AVAT

Rue de Dinant, 22 4800 Verviers
087/22.16.45 info@ssmverviers.be

6. CAP'FLY

Rue du Ruisseau, 17 4000 Liège
04/228.07.04 cedric.libon@capfly.be

7. CITADELLE

Rue de la Citadelle, 135 7500 Tournai
069/84.04.54 info@citadelle-asbl.org

8. SSM DU CPAS DE CHARLEROI

Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi
071/32.94.18 csm@cpascharleroi.be

9. LA FERME DE THIOUX

Rue Albert Billy, 48 5370 Porcheresse
083/63.49.99 anne.mella@dianova.be

10. LE COMPTOIR

Rue de Montigny 6000 Charleroi
071/63.49.93 asbllecomptoir@hotmail.com

11. DESTINATION

Rue de la Station, 11 5500 Dinant
082/22.85.43 destinationasbl@skynet.be

12. ELLIPSE

Rue du Houssu, 99 7141 Carnières
064/44.17.20 ellipse@scarlet.be

13. ESPAS

Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon
063/23.68.71 espas_tox@hotmail.com

14. ESPERANCE

Rue du Fosteau, 42 6530 Thuin
071/59.34.96 dvdb.esperance@skynet.be

15. LES HAUTES FAGNES

Rue Malgrave, 1 4960 Malmédy
080/79.98.30 direction@hautesfagnesmalmedy.be

16. NADJA

Rue Souverain Pont, 56 4000 Liège
04/223.01.19 nadja.asbl@skynet.be

17. LE PHARE

Grand Place, 1 7700 Mouscron
056/86.02.60 conseil.prev@mouscron.be

18. PHENIX

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 165 5100 Jambes
081/22.56.91 info@asblphenix.be

- 19. ODAS**
Rue du Moulin, 15
063/45.01.26
6740 Etalle
stephanie.oth@publilink.be
- 20. LE REPIT**
Avenue de la Libération, 7
060/34.49.85
5660 Couvin
repit11@hotmail.com
- 21. SAP (Service d'accueil et de prévention) d'Aubange**
Rue Haute, 22
063/38.87.16
6790 Aubange
michael_mathieu6791@hotmail.com
- 22. SESAME**
Rue de Bruxelles, 18
081/23.04.40
5000 Namur
info@sesame.be
- 23. SEPT**
Rue des Arbalestriers, 16
065/31.73.77
7000 Mons
email@sept.be
- 24. SYMBIOSE**
Rue des Bleuets, 1
064/44.99.94
7160 Chapelle-Lez-Herlaimont
asbsymbiose@skynet.be
- 25. THAIS**
Place Xavier Neujean, 40
04/223.74.28
4000 Liège
thais@asblthais.org
- 26. TRANSITION**
Chaussée de Fleurus, 216
071/48.95.08
6060 Gilly
transition@brutele.be
- 27. TREMPOLINE**
Grand rue, 3
071/40.27.27
6200 Châtelet
info@trempline.be
- 28. UNIVERS SANTE**
Place Gallilée, 6
010/47.28.28
1348 Louvain-la-Neuve
martin.deduve@uclouvain.be
- 29. ZONE T**
Rue de l'Hôpital, 18
085/84.50.61
5300 Andenne
zonet@andenne.be

MEMBRES ADHERENTS

Les membres « adhérents » sont ceux dont la candidature a été acceptée par le CA et qui sont en attente d'être membres effectifs par une AG statutaire.

30. Le Comptoir (Namur)

Rue Docteur Haibe, 4
081/72.16.21

5002 Saint-Servais
monique.vassart@province.namur.be

31. LE RESSORT

Clos des Marronniers, 213/5
0498/31.33.33

1480 Tubize
delphine.tancrez@tubize.be

32. ALTO

Rue de Suisse, 8

1060 Bruxelles
dominique.lamy@scarlet.be

MEMBRES INVITES

La Fédito wallonne propose un statut de membre « invité » à des associations dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise mais qui ne sont pas domiciliées en Wallonie.

Ils s'engagent sur les textes fondateurs de la Fédito Wallonne : la charte, le Règlement d'Ordre Intérieur, les Statuts...

Ils participent à la concertation dont ils reçoivent rapports et informations, aux groupes à thèmes et à l'AG mais en ayant un droit d'avis uniquement.

Ils ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles.

Ils paient la cotisation à la fédération.

33. EUROTOX

Avenue Emile De Beco, 67
02/639.47.08

1050 Bruxelles
eurotox@skynet.be

34. MODUS VIVENDI

Avenue Emile De Beco, 67
02/644.22.00

1050 Bruxelles
modus.vivendi@skynet.be

35. FARES

Rue de la Concorde, 56
02/512.32.73

1050 Bruxelles
michel.pettiaux@fares.be

3. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDITO WALLONNE AU 31 DECEMBRE 2010

Jacques Van Russelt (Centre Alfa) qui assure la fonction de Président

Dominique Humblet (Centre Nadja) qui assure la fonction de Vice-Présidente

Eléonore de Villers (Centre Citadelle)

Laurence Meire (Centre Symbiose)

Stéphan Luisetto (Centre Ellipse)

Léonardo Di Bari (Centre Phénix)

Jean-François Vanloot (Centre le Phare)

Christophe Thoreau (Centre Trempline)

Michaël Mathieu (S.A.P Aubange)

Cédric Libon (Cap Fly)

Daniel Burkel (SSM du CPAS de Charleroi)

Mario Berchicci (asbl Autrement, démissionnaire)

Ingrid Lempereur (Sésame)

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2010 : 9

22/01/2010, 05/02/2010, 05/03/2010, 12/03/2010, 30/04/2010, 16/07/2010,
24/09/2010, 05/11/2010, 13/12/2010

Nombre d'Assemblées Générales en 2010 : 2

22/01/2010 et 11/06/2010

Nombre de réunions en sous-groupe à thèmes en 2010 : 17

6 réunions du groupe « Stratégie et Politique »

05/02/2010, 12/03/2010, 23/04/2010, 18/06/2010, 24/09/2010, 05/11/2010

8 réunions du groupe « Prévention/Sensibilisation et Réduction des Risques »

26/02/2010, 02/04/2010, 21/05/2010, 18/06/2010, 26/08/2010, 10/09/2010, 06/10/2010, 03/12/2010

4 réunions du groupe « Traitement et Insertion Socio-Professionnelle »

26/03/2010, 11/06/2010, 17/09/2010, 03/12/2010

Nombre de réunion de concertation avec la Direction Générale et Opérationnelle Pouvoirs Locaux, Action Sociale et Santé en 2010 : 11

07/01/2010, 12/02/2010, 26/02/2010, 29/03/2010, 30/04/2010, 04/06/2010, 25/06/2010, 28/07/2010, 23/09/2010, 21/10/2010, 25/11/2010

4. PRÉAMBULE

2010 a été l'année de la mise en pratique du nouveau fonctionnement de la Fédération des Institutions pour Toxicomanes en région Wallonne.

En effet, les concertations mensuelles ont fait place aux trois groupes de réflexions à thème à savoir le groupe « **Stratégies et Politique** », le groupe « **Prévention/Sensibilisation et Réduction Des Risques** » et enfin le groupe « **Traitements et Insertion Socio-Professionnelle** ».

Cette restructuration, déjà amorcée en 2009, témoigne également d'un intérêt toujours croissant des institutions envers notre Fédération puisque plus de 18 réunions autour de ces groupes à thème ont été organisées.

De plus, le Fédération a encore accueilli en 2010 trois nouveaux membres à savoir Le Comptoir d'Echange à Namur, Le Ressort et le réseau ALTO.

En 2010, le Conseil d'administration de la Fédération a accueilli quatre nouveaux administrateurs.

En ce début d'année 2011, la Fédito Wallonne regroupe 35 institutions membres représentant un large éventail de services proposés tant aux personnes développant une problématique d'assuétudes qu'à leur entourage.

Sachant donc qu'elle compte dans ses membres des associations ambulatoires, résidentielles actives dans les domaines de l'insertion-professionnelle, de la prévention, de la réduction des risques, des soins et de la recherche en matière d'assuétudes, la Fédito Wallonne se maintient donc dans son rôle de large représentativité de tout un secteur.

2010 est aussi l'année de l'achèvement d'un projet de recherche portant sur *l'évaluation des pratiques et des représentations des traitements de substitution en Région Wallonne*. Grâce à un subside octroyé par la Région Wallonne, la Fédito Wallonne a ainsi pu mener à son terme cette recherche scientifique qui a permis de dresser un bilan de 20 années de pratique de substitution mais aussi de dégager des perspectives de travail.

Cette étude s'est achevée par l'organisation, **le 29 octobre 2010**, d'une journée de présentation des résultats et de réflexions autour de ces derniers. Cette journée fut un réel succès.

Enfin, l'ensemble du travail et des actions menées par la Fédération tout au long de l'année 2010 témoignent encore de l'importance de la Fédito Wallonne, non seulement en tant qu'interlocuteur privilégié auprès de nombreuses instances politiques mais également en tant qu'organe représentatif de tout un secteur.

Toutefois, de par son développement et les nombreux rôles qui lui ont conférés, il lui est de plus en plus difficile de répondre aux demandes du secteur – que ce soit des pouvoirs opérationnels, des institutions membres, des acteurs du champ des assuétudes, ou encore des personnes interpellées par la thématique – étant donné la structure de la fédération et les moyens financiers dont elle dispose.

L'octroi d'un agrément pluri-annuel et d'une subvention plus importante lui permettraient d'une part d'augmenter le degré de professionnalisation de l'institution et, d'autre part, de se projeter dans des perspectives à plus long terme.

La fédération répondra dès janvier 2011 à l'appel à candidature qui lui permettra l'obtention de son agrément dans le cadre du Décret Assuétudes de la Région wallonne, lui assurant ainsi la reconnaissance en tant qu'organisme fédérateur ayant pour objet la coordination d'activités relatives à la promotion des actions menées en matière d'assuétudes, ainsi que l'information en cette matière en Région wallonne tant vis-à-vis des professionnels, du monde politique que du public.

2011, plus que jamais, sera donc une année d'amorce et de structuration de la Fédération.

NB :

Ce rapport d'activités concerne prioritairement les activités liées spécifiquement à la Région Wallonne (**Chapitres 1 à 10**).

Le chapitre 11 met en avant les activités fédérales et communautaires. L'investissement de la Fédito wallonne en ce sens nous paraît en concordance avec l'idée de décloisonnement entre le Fédéral, le Communautaire et le Régional.

5. ORGANISATION INTERNE

Objectifs : Rencontrer au mieux les objectifs poursuivis par notre Fédération tout en poursuivant son développement :

- a) ***Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures de prévention, d'aide et de soins pour toxicomanes et pour les personnes concernées par les phénomènes de dépendances au sens large;***
- b) ***être non seulement un interlocuteur représentatif des institutions spécialisées en toxicomanies mais aussi d'assurer la promotion de ce secteur.***
La Fédération a pour objectif d'être un interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des médias dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champ de la toxicomanie prise au sens large

du terme;

- c) *assurer la coordination et des échanges réguliers sur les pratiques professionnelles des équipes. Encourager et stimuler une concertation permanente entre ses membres.*

1. Accueil de nouveaux membres

En 2010, **Le Comptoir d'Echanges à Namur**, le **Ressort** et le **réseau ALTO** sont devenu membres adhérents de la Fédération. **ODAS** et **l'asbl Autrement** sont devenus membres effectifs de la Fédito Wallonne.

6. MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DE L'EGALITE DES CHANCES DE LA REGION WALLONNE

1. Participation à la CELLULE Assuétudes composée de représentants du Cabinet et de l'Administration.

Objectifs :

- Renforcer et améliorer la communication entre les instances décisionnelles et le secteur des assuétudes ;
- Relayer les préoccupations du secteur ;
- Permettre une diffusion des informations vers le terrain le plus largement possible afin d'asseoir davantage le rôle fédérateur de la FEDITO Wallonne.

Méthodologie :

- Des rencontres mensuelles ont lieu à l'Administration depuis janvier 2010. Celles-ci mettent autour de la table les administrateurs de la FEDITO Wallonne, les représentants du Cabinet et les représentants de l'Administration.
- La permanente de la FEDITO Wallonne tient le rôle de secrétaire : rédaction des PV et envois des convocations.
- L'ordre du jour se fait conjointement afin d'aborder tous les sujets, qu'ils soient amenés par le terrain ou le Cabinet et l'Administration.

Nombre de réunions en 2010 : 07/01/2010 ; 26/02/2010 ; 29/03/2010 ; 30/04/2010 ; 04/06/2010 ; 28/07/2010 ; 23/09/2010 ; 21/10/2010 ; 25/11/2010

Perspectives :

Ces rencontres se poursuivront en 2011.
Prochaine réunion, le 20 janvier 2011.

2. Reconnaissance de la FEDITO Wallonne dans le cadre du décret ASSUETUDES du 30 avril 2009

La FEDITO Wallonne, depuis la création du Décret Assuétudes – Ministère de la Santé Région Wallonne - en 2003, a multiplié ses prises de positions pour souligner que le Décret tel qu'initialement prévu, ne rencontrait pas les objectifs prioritaires du terrain.

En 2008, un travail de révision de ce Décret a été entamé au sein de la Commission consultative afin de remédier aux difficultés et aux incohérences de celui-ci.

Les membres de la Fédération y ont consacré du temps et une énergie importante afin de proposer des amendements pour consolider et sécuriser davantage le secteur.

La Fédération a obtenu des améliorations substantielles du décret notamment la possibilité d'être reconnue et financée pour 4 ans. Cette proposition de reconnaissance avait été amenée par le Président de la Fédération lors d'une réunion de la Commission d'avis en 2009.

Méthodologie :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni à plusieurs reprises afin d'aborder concrètement les modalités à entreprendre pour introduire cette reconnaissance.
- Un dossier sera rentré dans le courant de février 2011 pour porter la candidature de la Fédération.

Perspectives :

Ce nouveau statut aura pour conséquence de développer les activités de la Fédération qui devra remplir les nouvelles missions prévues dans le décret. L'engagement d'un travailleur supplémentaire à mi-temps sera plus que nécessaire pour porter les nouveaux projets de la FEDITO Wallonne.

La question du financement de la Fédito Wallonne sera dès lors plus qu'impérative étant donné le manque de moyens actuels et les retards dans le paiement des subventions.

Rem :

Afin d'engager le plus rapidement possible, dès que les moyens seront octroyés et versés, la FEDITO wallonne a organisé une réserve de recrutement.

Les candidats retenus seront vus par un comité d'engagement le 11 février 2011.

Le comité d'engagement sera composé de 4 administrateurs.

3. Participation à l'organisation de la Table Ronde Région Wallonne du 28 mai 2010.

Dans le cadre de la Déclaration de Politique pour la législature 2009-2014, les Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne se sont engagés à organiser une table ronde sur les assuétudes réunissant tous les niveaux de pouvoir concernés ; l'objectif de cette table ronde étant de construire des stratégies concertées de travail nécessaires à l'optimisation d'une politique globale et intégrée. En effet, un état des lieux et une analyse des points forts et des points faibles quant aux ressources existantes devraient renforcer la dynamique escomptée

- **1^{ère} Table Ronde** : « La prévention et la réduction des risques ». Elle a été organisée au Parlement de la Communauté française le 21 mai 2010 ;

- **2è Table Ronde** : « L'accompagnement et les soins »
Elle a été organisée au Parlement wallon le 28 mai 2010

Méthodologie :

Pour organiser la journée du 28 mai 2010, la Direction Générale Opérationnelle 5 Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé et le cabinet d'Eliane Tillieux, Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances, ont fait appel à la Fédito Wallonne.

Une subvention permettant l'engagement d'une personne à ¼ temps a été octroyée à la FEDITO Wallonne pendant 6 mois (du 01/04/2010 au 30/09/2010).

Un rapport d'activités plus conséquent a été rentré dans le cadre de cette subvention, c'est pourquoi, nous serons succincts par rapport à ce point.

Il est toutefois bon de signaler que, malgré l'engagement spécifique pour porter ce projet, les deux permanentes de la Fédération ont également largement contribué à la mise en place de cette Table Ronde que ce soit en participant à certaines réunions préparatoires, en amenant un soutien logistique ou en tenant les rôles de rapporteurs lors de la journée du 28 mai 2010.

En conclusion, La FEDITO Wallonne a tenu un rôle majeur dans l'organisation de cette journée et n'a pas manqué d'être félicitée pour son efficacité dans la réussite et le succès de cette journée.

Perspectives :

Une 3è Table Ronde commune, Communauté Française, Région Wallonne et Cocof aura lieu en mai ou en juin 2011.

Elle visera comme objectif à créer des ponts entre les différents niveaux de compétences et à concrétiser une politique intégrée et concertée en matière d'assuétudes.

Les FEDITOs ont de nouveau été sollicitées pour participer activement à l'organisation de celle-ci.

2 réunions préparatoires ont déjà eu lieu au Cabinet de la ministre Fadila Lanaan auxquelles la Fédito wallonne était représentée : **les 05/10/2010 et 02/12/2010**.

A l'issue de ces réunions, il a été décidé que deux groupes de travail composés de représentants des Cabinets et des FEDITOs se rencontreraient à travers deux groupes de travail bien spécifiques :

Le 1^{er} groupe de travail : Définition des concepts.

Il aura pour objectif de définir des concepts liés de près aux assuétudes tels que : la prévention, la réduction des risques, les mésusages etc.

Il sera piloté par le directeur de la Fédito bruxelloise.

La première réunion a eu lieu le 22 décembre 2010

2è groupe de travail : Inventaire des formations.

Il aura pour objectif d'établir un inventaire des formations existantes mais aussi de démontrer la plus-value que pourra amener la formation certifiante dont le programme débutera en janvier 2011. Programme co-financé par ces trois ministères et établi notamment avec des représentants des deux fédérations.

Il sera piloté par une des permanentes de la Fédito wallonne.

4. Participation à la Commission Wallonne de la Santé :

Objectifs :

- Emettre des avis sur les demandes d'agrément des réseaux d'aide et de soins des services spécialisés ;
- Remettre d'initiative ou à la demande du ministre tout avis sur les politiques à mener en matière d'assuétudes.

Méthodologie : 1 représentant de la Fédito Wallonne y participe.

Nombre de réunions en 2010 : 4

15/01/2010 ; 19/03/2010 ; 21/05/2010 ; 17/09/2010.

7. EN MATIERE DE FORMATION

1. Les Formations certifiantes

Rappel :

En 2009, un groupe porteur du projet composé d'universitaires de l'UCL, de l'ULB, de l'ULG ainsi que de représentants des Institutions spécialisées et donc des Féditos wallonne et bruxelloise, s'est réuni pour mettre en place le projet de formation certifiante.

Ce projet émanait d'une demande partagée entre les pouvoirs subsidiants et le secteur spécialisé des assuétudes qui avaient conjointement constaté un manque important en matière de formation dans le domaine des assuétudes. En effet, malgré un panel intéressant d'offres de formation, celles-ci ne concernent pas ou très peu les futurs professionnels susceptibles d'être touchés dans leurs pratiques ce qui entraîne une méconnaissance générale d'un phénomène complexe.

Bref, ce groupe a entamé, fin 2009, une réflexion pour mettre en place un programme de *formation certifiante*.

Méthodologie :

Le groupe de travail a poursuivi et intensifié ses réunions, l'objectif étant de pouvoir présenter et proposer un cursus de *formation certifiante* dès janvier 2011.

La Fédito wallonne y était représentée par deux travailleurs issus de deux centres membres.

Nombre de réunions : 12/02/2010 ; 31/03/2010 ; 22/06/2010 ; 01/07/2010 ; 14/07/2010 ; 25/08/2010 ; 21/09/2010 ; 07/10/2010 ; 29/11/2010.

En octobre 2010, lors d'une journée d'étude organisée par la Fédito Wallonne, la formation certifiante a pu être présentée au public présent.

Contenu de la formation certifiante : VOIR ANNEXE

Des savoirs, des outils et des méthodes pour les professionnels donnés sous forme

d'ateliers par des professionnels du secteur des assuétudes.

Référentiel commun et transdisciplinarité :

Un référentiel commun sera donné mais la plus-value réside aussi dans le fait d'avoir quelque chose de transversal, d'intersectoriel, de TRANSdisciplinaire... (Référentiel commun à différents secteurs : jeunesse, médical, juridique, éducation,...), qui élargit la thématique et permet de la voir dans sa globalité, avec les réalités et les difficultés des différents acteurs de terrain.

Les professionnels de tous les horizons (médecins, assistants sociaux, magistrats, éducateurs, enseignants, infirmiers, psychologues, juristes,...) potentiellement en contact avec des usagers de drogues ou en lien avec la thématique des consommations, confrontés à ces enjeux complexes communs, ont souvent des formations, des cadres de référence et des objectifs différents. Ce certificat a donc pour objectif d'outiller ces acteurs différents et d'articuler les différentes disciplines concernées, en mettant l'accent sur les aspects de la promotion de la santé et de l'accompagnement des usagers de drogues.

Objectifs de la formation certifiante :

A l'issue de la formation, les participants auront acquis :

- Une vision globale des enjeux multiples et complexes liés aux problématiques d'usage et de dépendance,
- une capacité d'analyse sur la place qu'ils occupent au sein de leur équipe de travail et de leur institution,
- des habilités pour initier et accompagner des projets en promotion de la santé,
- des compétences pour accueillir et accompagner une demande d'intervention.

Durée de la formation certifiante :

- Onze journées de formation à raison de deux vendredis (9h-18h) par mois,
- la formation démarrera fin janvier 2011 et les cours auront lieu à Louvain-La-Neuve.

Coût de la formation certifiante : 1 500 € mais abaissée à 750 € pour les membres des FEDITOs.

Cette diminution des coûts s'explique par les contributions financières octroyées entre autres par la Région Wallonne.

8. PROJET RECHERCHE – ACTION

I. Recherche sur « l'évaluation des pratiques et des représentations des traitements de substitution en région Wallonne »

Rappel : En avril 2008, le Ministre de l'Action sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances lançait un appel à projet dans le cadre du Plan Stratégique 3.

La Fédito Wallonne y a répondu et a pu obtenir un subside lui permettant d'engager à ½ temps un sociologue.

Le projet de recherche intitulé « **20 ans de pratique des traitements de substitution aux opiacés en Région Wallonne** » a donc été entamé en décembre 2008 et s'est poursuivi dans un 1^{er} temps jusqu'en octobre 2009.

L'objectif : était de dresser un état des lieux des représentations et des pratiques des traitements de substitution aux opiacés en Région Wallonne afin de relever les avantages, les inconvénients, les difficultés et les perspectives permettant d'optimiser les accompagnements.

La méthode choisie était une recherche-action qui a été réalisée sur le territoire de la Région Wallonne auprès des praticiens des services ambulatoires (services spécialisés, MASS, ...), résidentiels et hospitaliers ou non-hospitaliers, de la réduction des risques, des médecins généralistes, des pharmaciens, des consommateurs et ex-consommateurs et de leur entourage. Cette recherche-action a été menée dans les villes de Charleroi, Liège, Tournai et Arlon.

Prolongation du projet du 1^{er} novembre 2009 au 30 octobre 2010

Objectifs : Après cette première année, lors de laquelle quatre terrains ont été investigués (Charleroi, Liège, Tournai, et Arlon), il est apparu intéressant de prolonger la recherche, en investiguant un nouveau terrain, à savoir la Province du Brabant wallon, et une nouvelle problématique, à savoir l'incidence des parcours carcéraux sur les traitements de substitution aux opiacés.

Moyens mis en place :

- Prolongation du contrat de travail du sociologue, ½ temps :
Remarque : la Fédito Wallonne a donc maintenu son travail lié à son rôle d'employeur (démarches auprès du secrétariat social, médecine du travail, ONSS...)
Les permanentes ont tenu chacune des rôles importants dans la prolongation de ce projet en s'investissant dans le comité scientifique, dans l'organisation de la journée de présentation de la recherche etc. Un travail conséquent qui a largement contribué au succès de cette recherche.
- Prolongation du Comité d'accompagnement composé de 6 experts qui ont encadré le projet de recherche et veillé à son bon déroulement.
Experts :
 - Claire Gavray : Sociologue, enseignante et chercheuse à l'Université de Liège
 - Claude Macquet : Sociologue, Université de Liège, Directeur des Hautes-Fagnes à Malmédy
 - Philippe Bollette : Criminologue, Coordinateur du Centre Start-Mass à Liège
 - Baudouin Denis : Médecin généraliste, Maison Médicale de Charleroi, responsable régional d'Alto
 - Abraham Franssen : Professeur de sociologie aux Facultés Universitaires Saint-Louis.
 - Philippe Glibert : Coordinateur politique drogues pénitentiaires du SPF Justice, Service de Santé Pénitentiaire.

- Prolongation du comité de gestion composé de 3 administrateurs de la Fédito Wallonne qui encadre le chercheur : Claire Trabert (Centre CAP'FLY), Dominique Humblet (Centre Nadja) et Jacques Van Russelt (Centre Alfa),
- Sollicitation des associations membres en vue d'un soutien local au projet (recherche de partenaires, appui méthodologique, ...).

Nombres de réunions du Comité d'accompagnement/Comité de gestion : 6

11/01/2010 ; 28/01/2010 ; 19/04/2010 ; 10/06/2010 ; 24/06/2010 ; 16/08/2010.

Evaluation :

- Une évaluation permanente du processus a été maintenue tout au long de cette année via des rencontres avec notamment un des théoriciens de la méthode d'analyse en groupe, un encadrement par le Comité d'accompagnement scientifique, des échanges avec les assistants de recherche, la participation d'une permanente de la Fédito Wallonne aux différents groupes, des échanges avec les membres de la Fédito Wallonne et son CA.
- Le Comité a déterminé les modalités de fonctionnement, la méthodologie de la recherche dont il a également défini les balises.
- Le rapport d'activités a été finalisé en octobre 2010 et transmis entre autres à la Région Wallonne.
- Une journée d'étude pour présenter les résultats de la recherche a été organisée le vendredi 29 octobre 2010 à l'Arsenal de Namur. Le secteur au sens large ainsi que le pouvoir subsidiant y étaient conviés. Les échos ont tous été positifs quant aux contenus de cette journée et son organisation. Le rapport du chercheur a largement été diffusé à cette occasion et la Fédération est régulièrement sollicitée pour le transmettre aux services demandeurs.
- Les résultats de cette recherche ont également été présentés lors du **Deuxième Colloque International Francophone sur les Traitements de Substitution et de dépendance aux Opiacés, à Paris**. A cette occasion, des contacts ont été pris pour participer à la rédaction d'un article dans la revue québécoise Drogues Santé Société.

Le rapport finalisé a été édité sous forme d'une brochure disponible gratuitement sur demande et déjà largement distribuée aux intervenants de terrain :

« 20 ans de pratique des traitements de substitution en Région Wallonne : évaluation et perspectives » par Sébastien ALEXANDRE (240 pages)

9. COLLABORATIONS – PARTENARIATS

- **FASS (Fédération des Associations Sociales et de Santé)**

Objectif :

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur.

L'affiliation à la FASS a été convenue pour permettre aux associations membres non affiliées à une fédération d'employeurs, d'avoir accès à une fédération de ce type.

Méthodologie

- Un représentant de la Fédito Wallonne participe aux réunions du Conseil d'Administration de la FASS.
- sollicitation de la FASS et retours réguliers quant aux préoccupations et travaux qui concerne notre secteur.
- participation aux travaux et mise en pratique des accords du non-marchand.

Évaluation

Poursuite de notre participation aux Conseils d'Administration de la FASS.

Rencontre avec Christian Wijnants (permanent de la FASS) le **25 novembre 2010** dans le cadre du groupe de travail « Réduction des Risques et Prévention »

- **IWSM (Institut Wallon pour la Santé Mentale)**

Objectifs :

1. Représentation du secteur Assuétudes dans le champ de la santé mentale,
2. Partage des préoccupations sectorielles en santé mentale,
3. Défense de la spécificité de la toxicomanie comme symptôme global et non comme maladie,
4. Prise en charge de la toxicomanie dans une réflexion globale sociétale et en santé.

En 2010

La Fédito Wallonne poursuit sa collaboration avec l'Institut Wallon pour la Santé Mentale.

Nous profitons toujours gracieusement des salles de réunions pour nos Concertations mensuelles, Conseils d'Administration, groupes de travail et Assemblées Générales. Namur étant, en effet, un lieu stratégique quand il s'agit de réunir des membres provenant de toute la Wallonie.

Perspectives :

La Fédération maintiendra le contact avec l'IWSM et restera attentive aux missions futures de l'Institut, pour mieux définir le type de collaboration à mettre en œuvre concrètement.

10. PERSPECTIVES 2011

1. Commission Wallonne de la Santé

- Poursuite de notre participation aux travaux de la Commission Wallonne de la Santé.

2. Intensification des relations entre la Fédito et le monde politique

- Relayer les préoccupations et les attentes du terrain.
- Maintenir les réunions mensuelles avec la Région Wallonne.
- Diffusion systématique des positions adoptées par la Fédération.

3. Poursuite de notre collaboration avec la Fédito bruxelloise et le VAD dans le cadre de l'asbl I.D.A

- Projet Idaweb : prolongation
- Projet WOBBLERS

4. Poursuite de notre investissement dans le projet de formation certifiante sur les conduites de dépendance.

- Evaluation de la première année de mise en pratique.

5. Poursuite de notre participation à la FASS et à l'IWSM.

6. Nouvelles candidatures à examiner en 2011 : Le Comptoir d'Echanges à Namur, le Ressort à Tubize et Alto-SSMG qui souhaitent devenir membres effectifs de la Fédito Wallonne.

7. Evaluation du nouveau modèle de fonctionnement de la Fédito Wallonne

8. Reconnaissance de la FEDITO Wallonne dans le cadre du décret Assuétudes du 30 avril 2009

- Répondre à l'appel à candidature
- Intégrer Alto-Ssmg en tant que projet FEDITO Wallonne

11. PROJETS ET ACTIVITES RELEVANT DE COMPETENCES COMMUNAUTAIRES OU FEDERALES

EN MATIERE DE PREVENTION

I. Acquisition de deux outils Kottabos

Pour rappel, ces outils ont été obtenus et financés dans le cadre du Fonds Fédéral de lutte contre les assuétudes. En effet, la Fédito Wallonne est représentée au sein de l'asbl I.D.A chargée notamment de la mise en place d'une campagne nationale d'information. Un budget ayant pu être dégagé pour permettre aux associations d'acquérir ou de développer des outils de prévention, la Fédito a opté pour l'achat de deux Kottabos. La Fédito s'est donc engagée à centraliser les demandes et à gérer les prêts de ces outils.

Ces outils sont régulièrement utilisés par des institutions membres.

COLLABORATION - PARTENARIAT

II. Fonds Fédéral de Lutte contre les Assuétudes

Pour rappel, en 2006, les Féditos Wallonne et Bruxelloise ainsi que le VAD étaient sollicités par le Ministre Fédéral de la Santé publique afin de participer à la mise en place d'un fonds fédéral de lutte contre les assuétudes comprenant deux volets :

- « **Financement de projets développés par les associations de terrain** »
- « **Mise en place d'une campagne nationale d'information** » via l'ASBL IDA, regroupant les trois fédérations et créée le 30 octobre 2006.

Objectifs :

Assurer une présence en valorisant les actions menées en Région Wallonne
Participer à des projets fédéraux en influant sur l'élaboration d'une politique nationale cohérente
Etre porteur de la philosophie et de l'éthique défendues par la Fédito Wallonne au niveau national

PREMIER VOLET : Financement de projets

Pour rappel, depuis 2006, un représentant de la Fédito Wallonne participe au Comité d'accompagnement du Fonds Fédéral de lutte contre les assuétudes, chargé de remettre des avis sur les projets au Ministre.

DEUXIEME VOLET : Projet IDA Web

La Fédito Wallonne, en collaboration avec la Fédito Bruxelloise, participe activement à la création d'une plate-forme francophone interactive pour les professionnels de la prévention et de l'aide aux toxicomanes : IDA Web Bruxelles-Wallonie

Objectifs :

- Ce site a pour objectif de dresser un état des lieux complet et le plus exhaustif possible de l'offre en matière de soin, de prise en charge, d'aide et de réinsertion dans le domaine des assuétudes en Région Wallonne et Bruxelloise.
De plus, ce site comprendra un moteur de recherche intuitif ce qui permettra à tout professionnel désirant orienter un patient, de trouver rapidement réponse à ses questions.
Enfin, chaque institution membre d'une des deux fédérations recevra une « clé » lui permettant de tenir à jour, en temps réel, ce site internet et ainsi permettre une très large diffusion d'informations : colloque, congrès, publications etc.
- Concrètement, le site reprendra dès janvier 2011, les rubriques listées ci-dessous :
 - o **Rubrique « Répertoire »** : inventaire exhaustif de l'ensemble des acteurs francophones du secteur des assuétudes avec une fonction de recherche avancée ;
 - o **Rubrique « Projets du Fonds fédéral de lutte contre les assuétudes »** : rassemblement des projets expirés et en cours avec mise en place d'une fiche d'identification commune aux communautés linguistiques mettant en évidence la méthode et l'approche développées et accessibilité à ces données via une fonction de recherche avancée ;
 - o **Rubrique « Postes vacants »** : relevé des postes vacants du secteur ;
 - o **Rubrique « Congrès et évènements »** : recensement des congrès, journées d'étude, formations, ... à destination des professionnels et intermédiaires du champ des assuétudes ;
 - o **Rubrique « Matériel et bibliothèque »** : ensemble de liens mettant en évidence les sites web existants en matière de documentation.
- Le groupe-cible du projet est celui des professionnels belges travaillant dans le champ des assuétudes au sens large du terme.

En terme de plus-value :

Du côté francophone et plus particulièrement en **Région Wallonne**, les professionnels et les intermédiaires du secteur des assuétudes disposeront d'un répertoire exhaustif tenu à jour de façon continue par les services ainsi que d'un site regroupant diverses informations pertinentes en la matière.

Méthodologie :

- Engagement d'un travailleur à ½ ETP du 01/02/2010 au 31/02/2010 ;
Pour des raisons pratiques, il a été décidé que la Fédito Wallonne serait l'employeur de la personne engagée à mi-temps pour la mise en œuvre du projet Idaweb.
- Constitution d'un comité d'accompagnement composés tant de représentants des Fédito's wallonne et bruxelloise ;
- Travail avec une entreprise spécialisée dans la création de site internet ;
- Rédaction de fiches à faire remplir par les associations répertoriées dans le site ;

Nombre de réunions du Comité d'accompagnement : 8

22/02/2010 ; 08/03/2010 ; 22/03/2010 ; 26/04/2010 ; 10/06/2010 ; 15/07/2010 ; 11/08/2010 ; 23/12/2010

Nombres de réunions en dehors du Comité d'accompagnement : 10

11/02/2010 ; 26/02/2010 ; 09/03/2010 ; 10/03/2010 ; 24/03/2010 ; 08/04/2010 ; 21/06/2010 ; 23/06/2010 ; 25/06/2010 ; 11/08/2010.

Perspectives :

- Prolongation du projet Idaweb en 2011 afin de permettre le développement des rubriques « FORMATIONS » et « EVENEMENTS » mais aussi de perfectionner cet outil dont l'évaluation sera également de mise en 2011.
Si ce projet devait être prolongé, la Fédito Bruxelloise reprendrait le rôle d'employeur car il s'agit d'un 1/3 temps et qu'il ne sera pas possible d'accorder à un travailleur de la Fédito Wallonne.

- Un 2è projet a également été rentré afin de travailler sur des « wobblers ». Il s'agit d'auto-collants destinés aux commerces afin de rappeler la loi sur la consommation d'alcool et pour toucher plus particulièrement les jeunes (mineurs).

ANNEXES

- Programme de la FORMATION CERTIFIANTE